

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 4–7 novembre 2013

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2013/7-C/4

7 octobre 2013

ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – AMÉRIQUE CENTRALE 200490

Rétablir la sécurité alimentaire et les moyens
d'existence des groupes vulnérables touchés
par des chocs récurrents en El Salvador, au
Guatemala, au Honduras et au Nicaragua

Nombre de bénéficiaires	428 000 par an
Durée du projet	3 ans (1 ^{er} janvier 2014–31 décembre 2016)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	48 491 tonnes
Coût (en dollars É.-U.)	
Produits alimentaires	30 900 444
Espèces et bons	15 417 038
Développement et augmentation des capacités	264 300
Coût total pour le PAM	70 489 461

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil
d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMP*: M. G. Lodesani courriel: gemmo.lodesani@wfp.org

Conseiller régional principal M. R. Chapman courriel: regis.chapman@wfp.org
pour les programmes:

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)

RÉSUMÉ

Les catastrophes, les chocs économiques et la hausse des prix des aliments et des carburants survenus récemment en Amérique centrale ont mis en péril la sécurité alimentaire – déjà précaire – des populations pauvres. L'intervention prolongée de secours et de redressement 200490 a été conçue pour accompagner les actions nationales lancées pour faire face aux effets des catastrophes naturelles sur la sécurité alimentaire des personnes vulnérables et appuyer le redressement en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua.

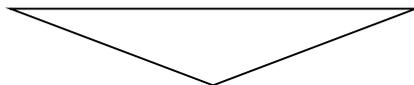
Cette intervention permettra de réagir rapidement et efficacement grâce à la planification de mesures d'urgence, au prépositionnement de stocks de vivres et à l'appui aux interventions d'urgence nationales et aux mécanismes de coordination régionaux. Elle permettra aussi de répondre aux besoins immédiats des populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par des chocs, et de favoriser le redressement grâce à la création d'avoirs, l'objectif étant de jeter les bases d'une transition vers le renforcement de la résilience, en tirant parti des programmes de pays en cours et en développant les capacités au niveau régional et national.

L'intervention s'inscrit dans une approche régionale de la lutte contre l'insécurité alimentaire et de la gestion des catastrophes en Amérique centrale. Les mesures d'urgence du PAM respectent le Plan régional de réduction des risques de catastrophe (2006–2015) approuvé par les gouvernements; les activités liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition concordent avec le deuxième Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'Amérique centrale, et avec les politiques nationales.

L'examen par le PAM en 2012 de l'intervention précédente en a confirmé la pertinence et validé la reconduction. L'évaluation externe du portefeuille d'activités dans la région de l'Amérique centrale a abouti à la même conclusion, et il a été recommandé d'utiliser l'intervention prolongée de secours et de redressement 200490 pour permettre la transition de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence à la prévention et au renforcement de la résilience.

La présente intervention viendra en aide en moyenne chaque année à 428 000 personnes exposées à l'insécurité alimentaire, et elle s'inscrit dans le droit fil des Objectifs stratégiques 1 et 2, ainsi que du premier objectif du Millénaire pour le développement.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Amérique centrale 200490, "Rétablir la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des groupes vulnérables touchés par des chocs récurrents en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua" (WFP/EB.2/2013/7-C/4), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua ont de nombreux points communs sur le plan économique, social, environnemental, politique et historique, et sont tous exposés aux catastrophes naturelles. La pauvreté et la malnutrition chronique sont le résultat d'une croissance économique lente, d'une faible productivité agricole et de la surexploitation des ressources naturelles. Sur les 34 millions d'habitants que compte la région, la moitié vivent dans la pauvreté¹ et un tiers souffrent de sous-alimentation chronique²; 60 pour cent des personnes démunies vivent dans des zones rurales, où les services sociaux sont restreints.

	Pauvreté extrême		Taux de pauvreté nationaux
	Milieu urbain	Milieu rural	
El Salvador	12,7	23,5	46,6
Guatemala	5,1	21,1	54,8
Honduras	26,0	56,8	67,4
Nicaragua	5,6	26,6	58,3

* Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2012, *Statistical Yearbook for Latin America and the Caribbean*. Disponible à l'adresse: <http://www.eclac.org/>.

2. Ouragans, inondations, glissements de terrain, épisodes de sécheresse et tremblements de terre sont fréquents dans la région. Trois des pays concernés ici figurent parmi les plus touchés par des conditions climatiques extrêmes entre 1992 et 2011³. La base de données sur les situations d'urgence (EM-DAT) du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes indique qu'entre 2000 et 2012 les quatre pays ont connu 133 épisodes météorologiques extrêmes.
3. Ces dernières années, l'intensité et la fréquence accrues des chocs climatiques se sont traduites par de lourdes pertes en vies humaines et de gros dégâts matériels¹: l'EM-DAT a fait état de 1 522 décès et de 7 millions de personnes touchées par des catastrophes naturelles au cours des six dernières années. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le préjudice économique causé par la dépression tropicale 12 en 2011 s'élèverait à 1,9 milliard de dollars É.-U. Les tempêtes tropicales sont particulièrement préoccupantes, et la déforestation aggrave leur impact, au point que des précipitations d'intensité moyenne peuvent provoquer des glissements de terrain et des inondations soudaines.

¹ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Division des statistiques, Santiago.

² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2012, *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2012*, Rome.

³ German Watch, 2013, *Global Climate Risk Index*. Disponible à l'adresse: <http://germanwatch.org/en/5696>.

4. Le PAM a effectué une analyse des tendances en matière de sécurité alimentaire et de catastrophes naturelles, en étudiant les différentes configurations en termes de moyens d'existence et de sécurité alimentaire pour répertorier les zones les plus exposées aux catastrophes naturelles et les groupes en situation d'insécurité alimentaire les plus vulnérables. L'analyse a confirmé la corrélation entre la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et la vulnérabilité à la faim, et montré que la dégradation de l'environnement accroît la fréquence des catastrophes naturelles, qui elles-mêmes aggravent la pauvreté et la faim. Les personnes démunies sont particulièrement touchées, car elles n'ont pas les moyens de déménager ni d'investir dans des mesures de réduction des risques; les petits exploitants sont les plus vulnérables. Les sites les plus exposés sont les plaines alluviales et les terrains en forte pente, ainsi que le couloir de la sécheresse qui parcourt les quatre pays.
5. Entre 2000 et 2012, le Honduras a connu six épisodes de sécheresse majeurs, et El Salvador, le Guatemala et le Nicaragua en ont connu au moins trois; 4 millions de personnes ont été touchées, en particulier les petits exploitants se trouvant dans le couloir de la sécheresse.
6. La production de café fait vivre 2 millions de personnes dans les quatre pays. La résurgence récente de la rouille du café dans la région pourrait avoir un effet considérable sur le bien-être économique et la sécurité alimentaire, et le nombre de bénéficiaires excédera probablement le chiffre fixé à l'issue de l'analyse des tendances (voir le tableau 2). En 2012/13, 50 pour cent des zones de culture de café ont été touchées, et 220 000 emplois perdus; la tendance devrait s'accroître en 2013/14. Les petits exploitants et les travailleurs saisonniers⁴ en particulier auront besoin d'aide pour s'en sortir.

TABLEAU 2: EFFETS DE LA ROUILLE DES FEUILLES DE CAFÉ *						
	Surface cultivée (en hectares)	Surface touchée (en %)	Nombre de caféiculteurs	Main-d'œuvre travaillant à la culture du café	Pertes d'emploi en 2012/13	
					Nombre d'emplois perdus	% de la main-d'œuvre
El Salvador	152 187	74	16 995	95 000	13 444	14
Guatemala	276 000	70	43 800	500 000	75 000	15
Honduras	280 000	25	111 490	1 000 000	100 000	10
Nicaragua	125 874	37	30 000	158 000	32 000	20
TOTAL	834 061	51	202 285	1 753 000	220 444	13

* Organisation internationale du café, 2013, *Rapport sur l'épidémie de rouille des feuilles du caféier en Amérique centrale et plan de lutte contre ce ravageur*, ED 2157/13. Disponible à l'adresse: <http://dev.ico.org/documents/cy2012-13/ed-2157f-report-clr.pdf>.

⁴ De nombreux travailleurs saisonniers sont des migrants vulnérables, dont la principale source de revenus est la récolte du café.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

7. D'après l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, le classement des quatre pays s'agissant de l'indice de la faim dans le monde s'est amélioré depuis 1990, mais le niveau de la faim au Guatemala demeure "grave"⁵. L'indice se fonde sur la proportion de la population sous-alimentée et d'enfants atteints d'insuffisance pondérale et sur le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.
8. Dans la région, la prévalence moyenne de l'insuffisance pondérale chez les enfants est de 4 pour cent; au Guatemala, cette proportion s'élève à 13 pour cent. Les taux de retard de croissance vont de 19 pour cent en El Salvador à 48 pour cent au Guatemala⁶, où la prévalence atteint 80 pour cent dans certaines municipalités dans l'ouest du pays. La prévalence régionale de la dénutrition aiguë est de 1 pour cent; ce taux augmente durant certaines saisons et après les catastrophes, mais il demeure très en deçà des seuils critiques.
9. Dans les zones rurales, l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires est limité. Cela pose un grave problème pendant les inondations et les ouragans, lorsque la contamination des sources d'eau engendre la diarrhée – cause de mortalité majeure chez les enfants de moins de 5 ans⁷. Au Guatemala, la prévalence de la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans vivant en zone rurale est de 23,3 pour cent; 21,9 pour cent de ces enfants souffrent d'infections respiratoires aiguës⁸.
10. En 2007/08 et 2010/11, les prix élevés des denrées ont eu des répercussions négatives dans les quatre pays. Dans l'ensemble, la région était relativement stable et pouvait absorber les chocs, mais l'encherissement de la nourriture a érodé le pouvoir d'achat des consommateurs. En El Salvador et au Honduras, le pouvoir d'achat des plus pauvres a chuté de 50 pour cent, au détriment de leur résilience.
11. Les catastrophes naturelles accroissent l'insécurité alimentaire en réduisant les disponibilités alimentaires. Les fonds affectés aux filets de sécurité locaux sont souvent insuffisants pour pouvoir répondre aux demandes accrues, et les dégâts causés aux infrastructures peuvent entraver l'assistance.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DES GOUVERNEMENTS ET DES AUTRES INTERVENANTS

12. Les actions menées par le PAM pour aider les quatre pays à faire face aux chocs et à s'en relever s'appuient sur des initiatives et des instances diverses.
13. Les cadres politiques régionaux relatifs à la préparation aux catastrophes et aux interventions en cas de crise englobent: i) le Plan régional de réduction des risques de catastrophe (2006–2015); ii) le deuxième Programme régional de sécurité alimentaire et

⁵ Von Grebmer, K., Ringler, C., Rosegrant, M.W., Olofinbiyi, T., Wiesmann, D., Fritschel, H., Badiane, O., Torero, M., Yohannes, Y., Thompson, J., Von Oppeln, C. et Rahall, J., 2012, indice de la faim dans le monde, Bonn, Washington et Dublin, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

⁶ Données de Childinfo: www.unicef.org.

⁷ Organisation mondiale de la Santé, 2009, Maladies diarrhéiques, aide-mémoire n° 330, Washington; Walker, S., Wachs, T.D., Meeks Gardner, J., Lozoff, B., Wasserman, G.A., Pollitt, E., Carter, J.A., et International Child Development Steering Group. 2007, Child development: risk factors for adverse outcomes in developing countries, *The Lancet* 369: pp. 145–57.

⁸ Gouvernement guatémaltèque, 2009, *V Encuesta Nacional de Salud Materno Infantil*. Disponible à l'adresse: <http://www.ine.gob.gt/ensmi/>.

nutritionnelle pour l'Amérique centrale (2010–2016); iii) le Système d'intégration de l'Amérique centrale; iv) le Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPREDENAC); et v) le Conseil des Ministres centraméricains de l'agriculture, qui encourage le développement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise au sein des instances nationales chargées de la gestion des catastrophes.

14. Les initiatives régionales destinées à faire face au changement climatique sont la Politique centraméricaine de gestion intégrale des risques et des catastrophes et la Stratégie régionale sur le changement climatique.

Coordination

15. Le Conseil des Ministres de l'agriculture et les instances nationales chargées de la gestion des catastrophes ont approuvé le Plan d'action pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le couloir de la sécheresse aux fins de renforcer la résilience, qui est financé par le PAM et par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce plan d'action embrasse quatre domaines de coordination: i) la restauration de l'écosystème; ii) le renforcement des capacités locales et institutionnelles; iii) l'amélioration et la commercialisation de systèmes de production pour des moyens d'existence durables; et iv) l'acquisition et le partage de connaissances.
16. Le plan d'action est complété par l'initiative du PAM en faveur de la résilience des communautés, destinée à promouvoir la sécurité alimentaire en investissant dans la réduction des risques de catastrophe dans le couloir de la sécheresse. L'initiative transpose à plus grande échelle les meilleures pratiques des programmes de pays concernant la création d'avoires et la préservation de l'eau et des sols pour accroître la capacité des communautés à résister aux chocs. Le PAM travaille également avec les instances nationales chargées de la gestion des catastrophes et avec les autorités locales pour améliorer la préparation et l'intervention en cas de situation d'urgence au niveau national et local.
17. Le Conseil des Ministres de l'agriculture a élaboré un plan d'action régional destiné à atténuer les effets de la rouille du café sur la production, en collaboration avec les associations de producteurs de café, la FAO et le PAM. Avec l'aide de ses partenaires, le PAM évalue les effets à court terme de la rouille du café sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
18. Pour coordonner la préparation et l'intervention en cas d'urgence, le PAM collabore avec les gouvernements, les équipes techniques de secours d'urgence des Nations Unies et l'Équipe spéciale régionale chargée d'étudier la question des risques, des situations d'urgence et des catastrophes en Amérique latine et dans les Caraïbes.
19. Le PAM dirige le module de la logistique et co-dirige avec la FAO le module de la sécurité alimentaire. Des coalitions pour la sécurité alimentaire et la nutrition rassemblant diverses organisations emploient des dispositifs d'alerte rapide comme le Système d'alerte rapide pour l'Amérique centrale; par ailleurs, des partenaires de l'initiative "Achats au service du progrès" ont apporté un appui technique aux petits exploitants lors de situations d'urgence.
20. Le PAM administre le Centre régional de préparation et d'intervention en cas d'urgence en El Salvador. Il gère les activités d'entreposage avec la Division du Secrétariat national pour l'intégration sociale qui est chargée de l'assistance alimentaire.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

21. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200490 appuiera et coordonnera les interventions d'urgence conformément aux Objectifs stratégiques 1 et 2⁹ du Plan stratégique pour 2014–2017:
 - en sauvant des vies et en protégeant les moyens d'existence (Objectif stratégique 1); et
 - en contribuant à rétablir et à stabiliser les moyens d'existence et la sécurité alimentaire en offrant une aide de secours et de redressement (Objectif stratégique 2).
22. Lorsqu'il y aura des chevauchements géographiques avec des programmes de pays du PAM, l'IPSR 200490 protégera les acquis obtenus dans le cadre des composantes de ces programmes¹⁰ visant à renforcer la résilience.
23. Les objectifs de l'IPSR 200490 concordent avec les stratégies nationales et avec la vision stratégique régionale du PAM pour l'Amérique latine et les Caraïbes. L'intervention soutient l'action des gouvernements et des organisations communautaires visant à:
 - élargir le champ des réseaux de protection sociale en vue de réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle;
 - améliorer la gestion des catastrophes;
 - accroître la résilience face aux catastrophes naturelles; et
 - atténuer les effets du changement climatique.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'aide apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

24. Depuis 2000, le PAM mène dans les quatre pays des activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, notamment dans le cadre des quatre IPSR régionales qu'il a lancées. Les quatre gouvernements et la communauté des donateurs apprécient cette démarche régionale, qui a été validée à l'issue d'un examen effectué par le PAM en 2012.
25. Les approches proposées dans l'IPSR 200490 sont conformes aux recommandations préliminaires issues d'une évaluation externe du portefeuille d'activités régional de l'Amérique centrale, qu'a fait réaliser le Bureau de l'évaluation. Il avait notamment été préconisé de profiter de l'IPSR 200490 pour donner aux bureaux de pays les moyens de passer de la préparation et de l'intervention en cas de crise à la prévention.

⁹ Objectifs stratégiques: 1 – Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence; 2 – Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence.

¹⁰ Programme de pays Guatemala, composante 2: améliorer les moyens d'existence des agriculteurs de subsistance; programme de pays Honduras, composante 3: agroforesterie et aménagement des bassins versants en faveur de l'adaptation aux chocs d'origine climatique; et programme de pays Nicaragua, composante 3: renforcer la capacité de résistance des communautés et des ménages. El Salvador met sur pied un fonds d'affectation spéciale destiné à aider les petits exploitants du couloir de la sécheresse à s'adapter au changement climatique pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

26. Au Nicaragua, le programme pilote de transferts monétaires assortis de conditions du PAM, mis en œuvre par la voie d'un projet de création d'avoires, a permis d'augmenter la production de légumes, de diversifier l'alimentation des ménages, d'émanciper les femmes en relevant le revenu des ménages et de préserver les avoires des ménages durant les crises.

Grands axes de la stratégie – cadre régional

27. Lorsqu'un gouvernement n'aura pas la capacité de faire face à une catastrophe, le PAM interviendra par le biais de l'IPSR 200490, qui fait partie d'un dispositif régional prévoyant la mise en œuvre de mesures en faveur de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence et de la résilience à long terme dans le cadre de programmes de pays et d'autres opérations. Les activités de préparation et d'intervention en cas de crise et de redressement prévues au titre de l'IPSR 200490 ciblent les zones les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire et aux chocs récurrents. L'IPSR n'a pas en elle-même vocation à renforcer la résilience mais, du fait de l'accent mis sur les secours et le redressement, elle contribuera à préserver les investissements engagés en faveur de la résilience dans le cadre d'activités complémentaires.
28. À l'issue de l'examen réalisé en 2012, le PAM a appuyé cette approche régionale en mettant en avant: i) les caractéristiques communes aux quatre pays au niveau géophysique et socioéconomique; ii) la nécessité de coordonner les interventions face à des catastrophes naturelles qui dépassent souvent les frontières nationales; iii) la nécessité de déplacer rapidement le personnel et les produits alimentaires d'un pays à l'autre; et iv) la simplicité opérationnelle et organisationnelle que présente la gestion d'un projet unique pour répondre à une situation d'urgence dans n'importe lequel de ces pays.

Grands axes de la stratégie – IPSR 200490

29. Les activités axées sur la préparation comprendront le prépositionnement chaque année de stocks de vivres dans chaque pays, l'élaboration de protocoles d'intervention améliorés en cas de catastrophe survenant brutalement ou à évolution lente, et la diffusion des pratiques optimales et des règles à suivre en matière de création d'avoires.
30. S'agissant des secours, les activités seront axées sur les mesures à prendre en cas de situation d'urgence survenant brutalement, le but étant de sauver des vies et de protéger les moyens d'existence des populations vulnérables. L'accent sera mis sur les activités de préparation, parmi lesquelles le prépositionnement de vivres et la constitution de stocks grâce au mécanisme d'achat anticipé. Au cours des premiers jours suivant une catastrophe survenue brutalement, des biscuits à haute teneur énergétique peuvent être fournis pendant que les distributions générales de vivres sont mises sur pied.
31. La composante relative au redressement contribuera à reconstituer les moyens d'existence des populations vulnérables victimes de catastrophes pour améliorer leur accès à la nourriture, éviter qu'elles ne puisent trop dans leurs avoires et réduire le recours à des expédients dangereux. Elle prévoira la planification des activités au niveau communautaire, avec la participation des hommes et des femmes, et des interventions de redressement rapide privilégiant des travaux de faible technicité faisant appel à beaucoup de main-d'œuvre; conformément aux recommandations issues de l'examen de 2012, l'accent sera mis sur la qualité des avoires créés plutôt que sur leur quantité.
32. L'intervention fera fond sur les enseignements tirés d'opérations d'urgence menées précédemment, comme la nécessité de tenir compte des préférences des populations quant aux types d'intervention les plus adaptés à leurs besoins. Les mesures d'urgence se déclineront en trois phases.

⇒ *Phase I: secours immédiats*

33. Cette phase sera mise en œuvre si un choc entraîne la perte de moyens d'existence, d'avoirs et de moyens de survie. Il est recommandé d'assurer immédiatement des distributions générales de vivres pendant 30 jours, afin de maintenir la sécurité alimentaire et de subvenir aux besoins des familles nécessitant une assistance alimentaire immédiate. Des évaluations rapides et des études de faisabilité permettront de choisir les modalités de transfert en fonction de leur pertinence, de leur efficacité et de leur efficience.

⇒ *Phase II: secours*

34. Cette phase commencera lorsque les gens auront regagné leur foyer pour reprendre leurs activités de subsistance. Il est recommandé d'organiser pendant 30 à 60 jours supplémentaires des transferts inconditionnels d'espèces, de bons ou de vivres, dès lors que les évaluations font ressortir la nécessité de maintenir un appui.
35. L'assistance apportée pendant les deux premières phases contribuera à préserver la résilience des ménages. Les avoirs productifs pouvant être endommagés ou détruits, des secours apportés sans conditions permettront de réduire le risque que la population ait recours à des stratégies de survie préjudiciables. Des activités de création d'avoirs assorties de conditions peuvent également être mises en place.

⇒ *Phase III: redressement*

36. La création ou la reconstitution d'avoirs communautaires appuieront la sécurité alimentaire des ménages à moyen terme et faciliteront la transition vers des initiatives en faveur de la résilience, qui seront elles-mêmes étayées par des activités Vivres ou Espèces pour la formation, afin de permettre l'acquisition de compétences pratiques et de renforcer les capacités en matière de gestion des catastrophes au niveau communautaire. Pour ce qui est de construire ou de reconstituer des avoirs, il est recommandé de subordonner l'assistance à certaines conditions. Dans les cas de catastrophes à évolution lente, comme la sécheresse ou les maladies des cultures, seules les activités relevant de la phase III sont préconisées.
37. La participation d'hommes et de femmes à la conception et à la mise en œuvre des activités permettra de veiller à ce que les interventions du PAM tiennent compte de la problématique hommes-femmes. La priorité sera accordée aux foyers dirigés par une femme, aux ménages ayant des enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes.
38. Dans l'IPSR 200490, les enseignements tirés de la participation des femmes à l'initiative "Achats au service du progrès" seront appliqués, notamment compte tenu de l'implication accrue des femmes au sein des organisations paysannes et de l'augmentation de 30 pour cent de leur participation aux chaînes de valeur de la production.
39. D'après les études de faisabilité réalisées par le PAM en 2012, l'environnement se prête aux transferts d'espèces et de bons. Compte tenu des fluctuations saisonnières des prix des produits alimentaires et des salaires, et d'autres facteurs qui influent sur les besoins des bénéficiaires, il s'avère indispensable d'analyser l'efficience et l'efficacité des différentes modalités, afin de choisir la plus appropriée pour chaque intervention.
40. Les transferts d'espèces et de bons seront établis progressivement, à mesure que l'on acquerra de l'expérience en la matière. Ils pourraient être mis en œuvre dans 25 pour cent des interventions en 2014, et 50 pour cent en 2016. Cette évolution s'appuiera sur des évaluations et des études de faisabilité.

41. Le Bureau régional de Panama: i) facilitera l'échange de pratiques optimales entre les pays; ii) appuiera la mise en place de normes de formation et de modes opératoires en matière de création d'avoirs; iii) favorisera la coordination du renforcement de la résilience dans le cadre des programmes de pays, des activités destinées à améliorer les capacités de préparation et d'intervention en cas d'urgence, et de l'IPSR 200490; et iv) accroîtra les capacités des bureaux de pays en matière de gestion des transferts d'espèces et de bons, et aidera ces bureaux à mobiliser des ressources. Le bureau régional continuera de mettre à disposition ses compétences spécialisées, ses outils et ses fonds aux fins de la réalisation d'études de faisabilité consacrées aux transferts d'espèces et de bons, et d'analyses des risques, ainsi que de l'établissement de plans opérationnels; il appuiera en outre la réalisation d'évaluations sectorielles et l'élaboration de modes opératoires normalisés et de programmes de formation.

Stratégie de transfert des responsabilités

42. L'IPSR 200490 constitue le mécanisme d'intervention d'urgence et de redressement rapide d'un cadre régional multipartite, destiné à aider les gouvernements à faire face à des catastrophes soudaines ou à évolution lente, en coordination avec les structures régionales. À ce titre, elle permet la réalisation d'activités en faveur de la résilience à l'appui des programmes de pays, de l'initiative "Achats au service du progrès", de l'alimentation scolaire et des interventions touchant la nutrition.
43. Il est particulièrement utile de recenser les enseignements tirés de l'expérience et de les communiquer aux gouvernements et aux autres partenaires, afin d'améliorer les interventions futures et d'appuyer la stratégie de transfert des responsabilités. Pendant le déroulement de l'IPSR 200490, les compétences spécialisées nécessaires à l'administration des transferts d'espèces et de bons seront développées dans les bureaux de pays, avec l'aide du bureau régional; cela permettra peut-être aux gouvernements d'optimiser leurs systèmes de protection sociale en termes d'efficacité et d'efficacéité.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

44. Les zones d'intervention et le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire à secourir sont établis à partir d'analyses des tendances et d'évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence. Après une situation d'urgence donnée, des évaluations sont réalisées pour déterminer les niveaux d'assistance à fournir.
45. Le nombre de personnes ayant besoin d'aide pendant la première année de la crise de la rouille du caféier est estimé sur la base d'évaluations préliminaires dont les résultats ont été triangulés avec des données fournies par l'EM-DAT et les bureaux de pays, ainsi qu'avec des tendances relevées par le passé s'agissant de l'assistance alimentaire du PAM.
46. Le tableau 3 fournit des estimations du nombre de personnes à risque, par type de situation d'urgence et par pays.

TABLEAU 3: ESTIMATIONS DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR AN, PAR SITUATION D'URGENCE ET PAR PAYS					
	Situations d'urgence survenant brutalement	Situations d'urgence à évolution lente	Rouille du café – évolution lente	Bénéficiaires annuels, 1^{re} année (crise de la rouille incluse)	Bénéficiaires annuels, 2^e et 3^e années (crise de la rouille exclue)
Honduras	51 000	50 000	11 000	112 000	101 000
El Salvador	89 000	10 000	12 000	111 000	99 000
Guatemala	78 000	70 000	5 000	153 000	148 000
Nicaragua	44 000	18 000	29 000	91 000	62 000
TOTAL	262 000	148 000	57 000	467 000	410 000

47. Les bénéficiaires de l'IPSR 200490 sont principalement: i) les ménages de petits exploitants dirigés par des femmes; ii) les ménages ruraux qui n'ont pas accès à la terre et sont tributaires de salaires journaliers; iii) les petits exploitants touchés par la rouille du caféier et les familles n'ayant qu'un accès restreint au crédit ou à l'emploi; et iv) les populations vulnérables, comme les personnes âgées et les personnes handicapées. Les bénéficiaires seront sélectionnés en coordination avec les autorités locales et les comités communautaires, suivant des critères établis.
48. Dans les cas de situations d'urgence survenues brutalement, les groupes ciblés engloberont les familles déplacées ayant un accès limité à la nourriture, les familles d'accueil et les familles ayant perdu des avoirs productifs ou ne pouvant plus se livrer à leurs activités rémunératrices.
49. Pour les premières phases du redressement, les bénéficiaires seront les personnes nécessitant une aide en sus des premiers secours. L'expérience a montré que la moitié des personnes ayant subi un choc ont besoin d'aide dès les premières phases du redressement, car elles ne peuvent reprendre leurs activités de subsistance ni récupérer leurs avoirs ou leurs revenus pendant la phase des secours d'urgence. Les personnes touchées par une catastrophe à évolution lente seront soutenues dans le cadre de la composante "redressement".
50. Lorsque de nouvelles informations seront disponibles pour étayer le ciblage géographique et la planification préalable, les analyses de tendance seront mises à jour pour accélérer les interventions d'urgence; les cartes d'analyse des tendances permettront d'orienter la stratégie régionale de réduction des risques de catastrophe.

TABLEAU 4: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ					
	2014	2015	2016	% hommes	% femmes
SECOURS					
Phase 1 – produits alimentaires	262 000	262 000	262 000	48	52
Phase 2 – produits alimentaires	207 000	157 000	131 000	48	52
Phase 2 – espèces et bons	55 000	105 000	131 000	46	54
Total partiel	262 000	262 000	262 000		
REDRESSEMENT					
Phase 3 – VCA* – produits alimentaires	154 000	89 000	74 000	48	52
Phase 3 – VCA – espèces et bons	51 000	59 000	74 000	46	54
Phase 3 – Vivres ou Espèces pour la formation	193 000	140 000	124 000	42	58
Total partiel	205 000	148 000	148 000		
TOTAL	467 000	410 000	410 000		

* Vivres pour la création d'avoirs.

ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS/VALEUR DES TRANSFERTS D'ESPÈCES ET DE BONS

51. Des évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence montrent que l'alimentation des bénéficiaires contient des sucres et est riche en glucides issus du riz, du maïs et des haricots. Les protéines proviennent des œufs et des matières grasses.
52. Pendant les 30 premiers jours d'une catastrophe survenue brutalement, les distributions générales de vivres fourniront une ration couvrant les besoins nutritionnels et énergétiques des bénéficiaires. Cette ration se composera de SuperCereal pour prévenir la dégradation de l'état nutritionnel des femmes et des enfants vulnérables¹¹. Durant les 30 à 60 jours qui suivront, les bénéficiaires recevront soit des espèces ou des bons de manière inconditionnelle, soit une ration fournie dans le cadre d'une distribution générale de vivres et contenant une portion réduite de SuperCereal.
53. La ration prévue pour la phase de redressement n'étant pas axée sur les besoins nutritionnels, deux modalités d'intervention sont envisagées: des transferts d'espèces ou de bons assortis de conditions, ou des distributions de rations de céréales, de légumes secs et d'huile végétale. Le montant des espèces ou des bons distribués équivaldra à la valeur marchande des vivres composant la ration journalière fournie par le PAM, ou des produits équivalents.
54. La situation nutritionnelle fera l'objet d'un suivi tout au long de l'intervention. Les activités de l'IPSR 200490 pourront ainsi être modulées, par exemple en continuant d'inclure du SuperCereal dans la ration. Tous les besoins supplémentaires des bénéficiaires seront évalués.

¹¹ L'IPSR 200490 ne prévoit pas d'intervention nutritionnelle, car la malnutrition aiguë demeure bien en deçà des seuils d'urgence, et les activités nutritionnelles sont appuyées par le biais d'opérations complémentaires.

55. Chaque pays veillera à disposer d'un stock d'urgence annuel de 450 tonnes de produits alimentaires, permettant de porter immédiatement assistance à 13 000 bénéficiaires.

TABLEAU 5: PRODUITS ALIMENTAIRES, PAR ACTIVITÉ <i>(en grammes/personne/jour)</i>		
	Secours	Redressement
Maïs	200	200
Riz	200	200
Légumes secs	60	60
SuperCereal*	150	
Huile végétale	25	40
Sel	5	
Espèces/bons <i>(en dollars/personne/jour)</i>	0,40	0,37
Kcal/jour	2 405	1 974
% kcal d'origine protéique	11,8	9,8
% kcal d'origine lipidique	17,4	22,6
Nombre de jours d'alimentation par an	Jusqu'à 60 jours	Jusqu'à 90 jours

* Durant la deuxième phase, la ration de SuperCereal est de 60 grammes par personne et par jour.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Participation

56. Le PAM travaillera avec ses homologues gouvernementaux au niveau national et infranational. Les autorités municipales aideront à coordonner les interventions d'urgence et apporteront des ressources financières, des articles non alimentaires et une assistance technique. La coordination consistera notamment à fournir un appui technique aux contreparties en matière de planification d'urgence et d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence. Le bureau régional coordonnera les activités de préparation et d'intervention à l'échelle régionale, avec le concours du CEPREDENAC.
57. Au niveau des communautés, la préparation et l'intervention en cas d'urgence seront coordonnées avec des projets mis en œuvre par des organisations nationales et internationales.
58. La représentation des femmes dans les organes de décision des communautés sera encouragée afin de promouvoir leur participation, notamment aux fonctions de direction.

Partenaires et capacités

59. Les bureaux du PAM collaboreront avec des homologues gouvernementaux¹² pour ce qui concerne la création d'avoires et la formation en rapport avec les produits alimentaires, les espèces et les bons; les interlocuteurs devront avoir l'habitude de coopérer avec le PAM, par exemple à la réalisation d'activités conjointes. Le rôle des partenaires sera examiné en vue d'accroître leur participation à l'IPSR 200490. Des modalités de couplage permettront d'associer les dons en espèces et les contributions en nature.
60. Chaque année, le rôle de l'IPSR 200490 sera examiné par un comité consultatif des partenaires rassemblant des représentants des quatre gouvernements, d'organisations locales, d'organismes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales (ONG) et de donateurs. Le comité mettra en commun les meilleures pratiques et se penchera sur les questions d'exécution et de coordination.

Achats

61. Le projet respectera les procédures du PAM concernant les achats locaux, régionaux et internationaux d'articles alimentaires et non alimentaires. La plupart des produits pourront être fournis par de petits exploitants locaux; le SuperCereal est produit au Guatemala. Lorsque cela sera approprié, le PAM exploitera son pouvoir d'achat pour se procurer auprès de petits exploitants participant à l'initiative "Achats au service du progrès" les céréales destinées aux opérations ordinaires appuyées par une aide alimentaire. Cela permettra de renforcer la résilience et d'accélérer les interventions.
62. En El Salvador, un dispositif d'achat anticipé sera régulièrement reconstitué pour atténuer les risques de retard de livraison des achats internationaux. L'utilisation du mécanisme de préfinancement contribuera à transposer à plus grande échelle les achats effectués auprès de petits producteurs.
63. En vue de maintenir de la souplesse sur le plan opérationnel, des dotations ont été prévues pour permettre l'acquisition de vivres au niveau local, régional et international, car il arrive que des gouvernements exigent que certains articles soient achetés sur place.

Logistique

64. En El Salvador, le PAM sera chargé de coordonner la logistique. Les partenaires nationaux et les ONG assureront le transport secondaire et distribueront l'assistance alimentaire.
65. Au Guatemala, le PAM et l'Institut national du commerce agricole se chargeront de réceptionner les marchandises, d'effectuer les formalités douanières et d'assurer le transport primaire, la manutention et l'entreposage. Pour contribuer aux frais de transport terrestre, d'entreposage et de manutention, le Gouvernement mettra six entrepôts à disposition. Le PAM passera des marchés avec des entreprises de transport pour faire acheminer les produits alimentaires jusqu'aux sites où sont exécutés les projets.
66. Au Honduras, le PAM et la Comisión Permanente de Contingencias¹³ géreront la réception des produits et les formalités douanières associées, le transport, la manutention et l'entreposage à Comayagua, San Lorenzo, San Pedro Sula et Tegucigalpa. Les vivres

¹² En El Salvador, la Fundación Salvadoreña para la Salud y el Desarrollo Humano et la Fundación para el Desarrollo y Humanismo Maquilishuatl; au Guatemala, le Ministère de l'agriculture; au Honduras, le Ministère de l'agriculture; au Nicaragua, le Sistema Nacional para la Prevención, Mitigación y Atención de Desastres et les services municipaux.

¹³ Administration hondurienne chargée de la gestion des catastrophes.

seront ensuite acheminés vers des entrepôts municipaux; là, les partenaires et les autorités locales assureront la livraison aux points de distribution finale.

67. Au Nicaragua et au Honduras, les régions reculées se caractérisent par des routes en mauvais état, la rareté des points de livraison avancés et le manque de partenaires dotés de capacités logistiques. Cette situation vient alourdir les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention, mais l'approche régionale de l'IPSR 200490 contribuera à renforcer les capacités des marchés de transports locaux et à améliorer l'efficacité en réduisant progressivement les coûts opérationnels globaux.
68. Le PAM achètera des articles non alimentaires afin d'aider les communautés dans le cadre d'activités de redressement rapide telles que la restauration des sols, la mise en place de systèmes de captage d'eau et d'irrigation, et la remise en état des écoles et des dispensaires.

SUIVI DE LA PERFORMANCE

69. Au niveau des résultats stratégiques, le cadre logique de l'IPSR 200490 sera géré à l'aide de l'outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays; quant aux résultats de gestion, le PAM pourra les mesurer grâce à son nouveau Système d'information de gestion organisationnelle de la performance et des risques.
70. Les équipes de suivi sur le terrain du PAM superviseront dans chaque pays les distributions au titre de l'ensemble des modalités de transfert et des activités de création d'avoirs; elles assureront un suivi post-distribution et rendront compte des produits et des effets directs.
71. Le bureau régional aidera les bureaux de pays à analyser et à présenter les résultats des projets; cela comprendra la collecte de données de référence provenant d'évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, ou communiquées par les ministères et d'autres sources nationales.
72. Le système de supervision des transferts d'espèces et de bons fonctionnera au niveau communautaire et par le biais des partenaires coopérants, comme pour les distributions en nature. Des données financières seront compilées et analysées au niveau du pays. L'unité chargée de vérifier la conformité des transferts monétaires contrôlera la qualité de leur mise en œuvre.
73. Les auto-évaluations exploiteront les informations tirées des systèmes d'alerte rapide, des rapports de pays et du suivi post-distribution. À la fin de l'IPSR 200490, les résultats d'une évaluation externe éclaireront l'examen des futures approches du PAM concernant la réduction des risques de catastrophe et la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique centrale.
74. Le suivi et l'évaluation tiendront compte des questions relatives à la problématique hommes-femmes et à la protection humanitaire. Ils feront partie intégrante des procédures ordinaires d'établissement de rapports et contribueront à la mise en œuvre des politiques du PAM.

GESTION DES RISQUES

Évaluation des risques

75. Une évaluation formelle des risques sera conduite chaque année, et prise en compte lors de l'examen des résultats, en milieu et en fin d'année. Les mesures d'atténuation sont intégrées dans les processus de planification pour veiller à ce que les risques soient correctement gérés.
76. Les principaux risques associés à l'IPSR 200490 comprennent les ressources limitées des homologues gouvernementaux et des ONG partenaires, qui pourraient entraîner des coupes budgétaires au détriment des interventions touchant la protection sociale et la sécurité alimentaire. Le redressement rapide est tributaire des ressources financières, techniques et autres fournies par les partenaires. Le taux de renouvellement important du personnel de contrepartie pourrait compromettre l'efficacité des interventions.
77. Chaque pays a sa propre analyse des risques liés aux transferts d'espèces et de bons, et ses propres mesures d'atténuation. Des plans d'urgence pour les interventions faisant appel à ces types de transfert seront élaborés avec l'aide des partenaires de financement et d'exécution.
78. La planification des mesures d'urgence tient une place centrale dans l'approche du PAM en matière de préparation et de réaction aux situations d'urgence, dans le Système d'alerte rapide pour l'Amérique centrale et dans le suivi de la sécurité alimentaire au niveau régional. Les protocoles d'assistance alimentaire et les scénarios relatifs à la sécurité alimentaire au niveau régional seront mis à jour avec le CEPREDENAC, et au niveau national avec d'autres organismes des Nations Unies. Les exercices de simulation de situation d'urgence à l'échelle nationale, organisés sous le parrainage du PAM, se poursuivront pendant le déroulement de l'IPSR 200490.

Gestion des risques de sécurité

79. Selon le système de niveaux d'insécurité des Nations Unies, le Guatemala et El Salvador sont classés au niveau 3 (modéré). Au Honduras, le Nord-Est, San Pedro Sula et Tegucigalpa sont également classés au niveau 3; le reste du pays est au niveau 2 (faible). Au Nicaragua, Managua est au niveau 2; le reste du pays est au niveau 3.
80. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, El Salvador, le Honduras et le Guatemala enregistrent des taux d'homicide parmi les plus élevés au monde; la présence croissante de groupes criminels tels que des bandes de rue et l'influence grandissante des cartels de la drogue ont contribué à l'accentuation de la violence.
81. Pour atténuer ces risques et garantir la sûreté des travailleurs humanitaires et des bénéficiaires, l'IPSR 200490 prévoira l'application des Normes minimales de sécurité opérationnelle et la réalisation d'évaluations de la sécurité internes et externes, conformément aux directives du PAM en matière de sécurité. Dans certaines situations extrêmes, le PAM peut être contraint d'opérer avec des effectifs réduits et depuis d'autres lieux.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	35 453	18 135 085	
Légumes secs	5 318	4 680 331	
Huile et matières grasses	2 969	4 499 283	
Aliments composés et mélanges	4 559	3 531 607	
Autres	192	54 138	
Total, produits alimentaires	48 491	30 900 444	
Transport extérieur		1 583 938	
Transport terrestre, entreposage et manutention		4 638 918	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		1 466 267	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		38 589 567	38 589 567
Espèces et bons		15 417 038	
Coûts connexes		1 974 095	
Espèces et bons, et coûts connexes		17 391 133	17 391 133
Développement et augmentation des capacités		264 300	264 300
Coûts opérationnels directs			56 245 000
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			9 633 001
Total des coûts directs du projet			65 878 001
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			4 611 460
COÛT TOTAL POUR LE PAM			70 489 461

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	2 841 817
Agents des services généraux	3 139 651
Prime de danger et indemnités locales	5 070
Total partiel	5 986 538
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	417 982
Sécurité	158 791
Voyages et transport	1 561 782
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	9 633 001

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Résultats et indicateurs transversaux		
Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'hommes et de femmes occupant des postes d'encadrement dans les comités de gestion de projet; nombre et pourcentage de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution, par modalité 	
Protection Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions de sécurité, de transparence et de dignité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance ayant signalé avoir rencontré des problèmes de sécurité liés aux sites des programmes du PAM; proportion de personnes bénéficiant d'une assistance disant avoir été informées au sujet de l'IPSR 200490 	
Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et développement des partenariats	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion des activités du projet exécutées en collaboration avec des partenaires complémentaires; nombre d'organismes des Nations Unies et d'organisations internationales fournissant des intrants et des services complémentaires 	
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens d'existence dans les situations d'urgence But 1: Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels urgents des personnes et des communautés vulnérables et abaisser le taux de dénutrition en dessous du seuil d'urgence		
Effet direct 1.1 Amélioration de la consommation alimentaire des ménages ciblés au cours de la période d'assistance	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire Cible: 100% des ménages ciblés ont une consommation alimentaire au moins limite	Risques La distribution des vivres est interrompue par une catastrophe naturelle ou l'insécurité Les produits nutritionnels distribués ne sont pas utilisés correctement ou à bon escient

¹ Le cadre logique sera parachevé une fois que le Conseil aura approuvé le Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017.

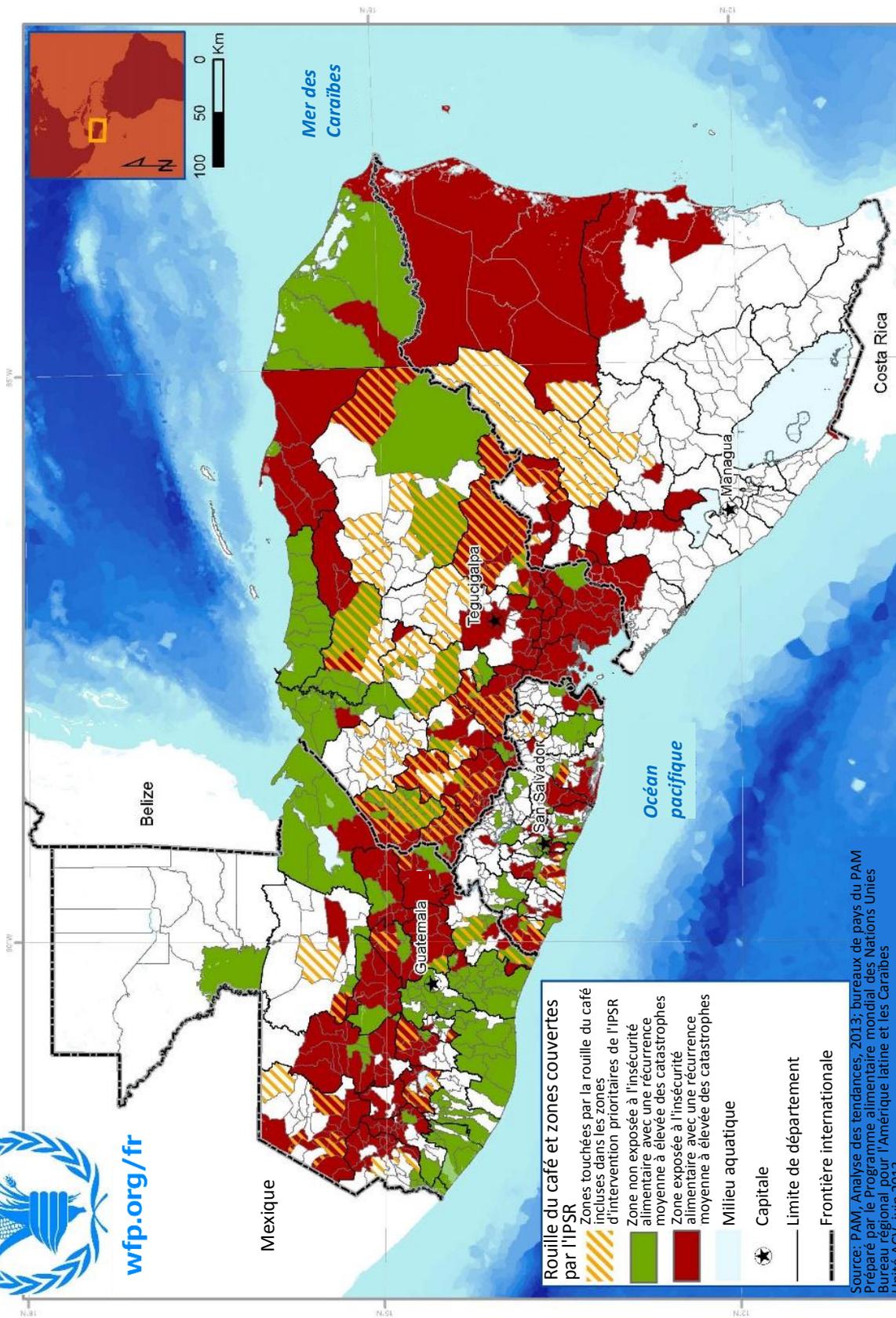
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 1.1</p> <p>Distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des ménages et des personnes ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant une assistance, par activité, modalité de transfert et groupe de bénéficiaires, en pourcentage du nombre prévu ➤ Quantité d'assistance alimentaire fournie et d'espèces et de bons distribués, par type et en pourcentage de la quantité prévue ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type et en pourcentage de la quantité prévue ➤ Nombre de dispensaires, d'écoles, etc. recevant une assistance 	<p>Hypothèses</p> <p>L'IPSR 200490 a les ressources requises pour maintenir l'approvisionnement et garantir la disponibilité des vivres en temps voulu</p> <p>Les prix locaux et régionaux des produits alimentaires sont stables</p> <p>Le personnel est en mesure de recevoir une formation sur les modalités de distribution de vivres et de les appliquer</p> <p>Les partenaires ont les capacités d'entreposage et de distribution requises</p>
<p>Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence</p> <p>Buts: 1 – Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition au profit des personnes et des communautés et contribuer à la stabilité, à la résilience et à l'autonomie</p> <p>2 – Aider les gouvernements et les communautés à créer ou reconstituer les moyens d'existence, à établir des liens avec les marchés et à gérer les systèmes alimentaires</p>		
<p>Effet direct 2.1</p> <p>Obtention ou maintien d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire <p>Cible: 80% des ménages bénéficiaires ont une consommation alimentaire acceptable</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice des stratégies de survie; stratégies qui épuisent les avoirs <p>Cible: 80% des ménages bénéficiaires n'ont pas recours à des stratégies de survie qui épuisent les avoirs</p>	<p>Comme pour l'Objectif stratégique 1</p>
<p>Effet direct 2.2</p> <p>Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des communautés en termes d'avoirs <p>Cible: progression dans au moins 80% des communautés ciblées</p>	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 2.1</p> <p>Distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu aux ménages et aux personnes ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant une assistance, par activité, modalité de transfert et groupe de bénéficiaires, en pourcentage du nombre prévu ➤ Quantité d'assistance alimentaire fournie et d'espèces et de bons distribués, par type et en pourcentage de la quantité prévue ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type et en pourcentage de la quantité prévue ➤ Nombre de dispensaires, d'écoles, etc. recevant une assistance 	
<p>Produit 2.2</p> <p>Avoirs garantissant la subsistance créés ou remis en état par les ménages et les communautés ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'avoirs communautaires remis en état ou entretenus par les communautés et les personnes ciblées, par type et par unité de mesure 	

ANNEXE III

Zones d'intervention prioritaires



Source: PAM, Analyse des tendances, 2013; bureaux de pays du PAM
 Préparé par le Programme alimentaire mondial des Nations Unies
 Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
 Unité ACV, juin 2013

Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CEPREDENAC	Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale
EM-DAT	base de données sur les situations d'urgence
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
VCA	Vivres pour la création d'avoirs